

Science ouverte et couts des publications scientifiques : contexte et enjeux

Confrontés au développement de l'Open Access, les « grands » éditeurs commerciaux ont voulu apporter une parade en développant le modèle des APC (Article Processing Charges ou Author Processings Charges), c'est-à-dire un modèle où l'auteur (ou son institution, son organisme de financement...) paie pour que son article soit publié et accessible gratuitement dans le monde entier. Très vite, ce modèle s'est éloigné de son intention initiale affichée (couvrir les frais réels de publication) pour devenir une nouvelle source de profits pour ces éditeurs qui en font rapidement augmenter les prix. Il n'est pas rare aujourd'hui de voir un éditeur exiger 3 000 à 4 000 € d'APC par article, certains même n'hésitant pas à demander plus de 10 000 € par article.

Outre les très sérieuses considérations éthiques que ce modèle soulève, il a des conséquences directes sur les moyens financiers des équipes de recherche, des universités et des organismes de financement de la recherche, d'autant que, en parallèle, le cout des abonnements exigés par ces mêmes éditeurs pour les périodiques scientifiques, loin de diminuer, continue à s'accroître inexorablement.

En Fédération Wallonie-Bruxelles, [le rapport 2022 de la CBS de l'ARES](#) – rédigé en collaboration avec la BICfB – sur le suivi et l'évaluation des effets du décret « Open Access » indique qu'en 2021 les Hautes Écoles et Universités de la FWB ont payé un total de minimum 1,334 millions d'euros en APC¹, en augmentation de 32,3% par rapport à l'année précédente. Les données 2022, en cours d'analyse, montrent que ces montants d'APC payés par nos institutions sont encore en augmentation constante. C'est autant de moyens financiers rendus indisponibles pour développer la recherche.

De plus en plus d'acteurs européens déplorent également cette augmentation : à la suite de l'adoption par le Conseil de l'UE des « [conclusions on high quality, transparent, open, trustworthy, and equitable scholarly publishing](#) », plusieurs regroupements d'universités et d'agences de financement de la recherche (EUA, LIBER, ALLEA, AERG, MCAA, Eurodoc, cOAlition S, OPERAS, ANR, Science Europe) ont signé [une réponse commune pour favoriser le développement d'un écosystème de publication académique à but non lucratif et public fondé sur les principes de la science ouverte](#). Le 17 avril 2023, le consortium [The Guild](#) a également produit [une déclaration alertant sur l'augmentation des APC](#).

Face à cette situation, le CRef souhaite dénoncer ce système d'APC défavorable pour la recherche et fait les recommandations suivantes :

- Conformément aux réglementations européennes en vigueur, il encourage les chercheurs et chercheuses à refuser le paiement d'APC dans des revues hybrides qui cumulent les frais d'abonnements par les bibliothèques et le paiement d'APC par les chercheurs et chercheuses (*double dipping*).
- Il encourage les chercheuses et les chercheurs à privilégier, chaque fois que c'est possible et en fonction des domaines, les revues n'exigeant pas de paiement d'APC (revues en abonnement traditionnel ou en modèle diamant, c'est à dire revues en Open Access mais n'exigeant ni frais d'abonnement de la part des bibliothèques ni paiement d'APC par les auteurs) ou ne demandant que des APC limités².

¹ Il est parfois difficile de monitorer correctement les dépenses des APC, car parfois payés sur fonds extérieurs. Le montant monitoré est donc à entendre comme un minimum.

² Cf. par exemple : Alex Grossmann & Björn Brembs, « Current market rates for scholarly publishing services » (2021 Jul 1), doi: [10.12688/f1000research.27468.2](https://doi.org/10.12688/f1000research.27468.2)

- Il souligne que les exigences des organismes de financement de la recherche sont généralement rencontrées par le dépôt du texte intégral en Open Access dans les répertoires institutionnels des universités (voir [décret Open Access 2018 de la Fédération Wallonie Bruxelles](#) et modification de la [loi fédérale sur le droit d'auteur 2018](#), article 29).
- Il invite les chercheuses et chercheurs à éviter absolument les journaux prédateurs ou du moins douteux qui exigent le paiement d'APC sans qu'aucun réel service éditorial et de contrôle qualité ne soient assurés et n'ont d'éditeur que le nom (des outils et des critères bien établis existent pour les détecter).
- Il souhaite que le monitoring des frais de publication par les universités soit poursuivi et affiné.
- Il suggère que les institutions réfléchissent à un plafonnement du paiement des frais de publication (voir par exemple les [principes d'Open Access "fair"](#)).
- Il invite les chercheuses et chercheurs, notamment ceux impliqués dans des comités de rédaction de revues exigeant des frais d'APC élevés et déraisonnables, à relayer auprès de ceux-ci les préoccupations du monde de la recherche face à cette dérive des APC et à engager des négociations avec les éditeurs afin de réduire significativement ces APC.
- Il soutient, pour des raisons financières mais également pour des raisons éthiques et d'équité, les initiatives visant au développement de revues scientifiques de qualité revues par les pairs et en Open Access diamant (voir à ce sujet le [projet DIAMAS, l'étude du Centre de Sociologie de l'Innovation](#) sur les modèles de financement des revues Diamant, ainsi que le [plan d'action de Science Europe pour l'Open Access diamant](#)).
- Il confirme que les accords transformants (*Transformative Agreements* ou accords *Read & Publish*) en vertu desquels les institutions obtiennent, contre abonnement, des compensations pour la publication en Open Access de leurs chercheurs, ne paraissent pas être une solution viable car ils mènent rapidement à une augmentation globale des coûts et à un renforcement des éditeurs les plus puissants au détriment de la bibliodiversité et de notre liberté de choix.
- Il encourage les chercheuses et les chercheurs à partager ces préoccupations avec leurs pairs au sein de leurs communautés scientifiques respectives aux niveaux national et international.